L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. P. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 21 FEVRIER

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les dix numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée—Indiennes, mousselines, toile, marchandises diverses.

Par E. R. Sykes, de No 13, Vieille-Levée: chaux, Ameu, au No 63, rue des Magasins: Fourrage en vrac.

Par le shérif, à 10 heures h, le nombre de magasin de consigné, rue du Canal, No 31 à la Bourse de Côté, à boeuf, deux chevaux améliorés, consignés par Bacchus et Turpin-Schen.

Par C. E. Gruvier, au City Hotel, rue de la Commune, un 64 nombres de chaux pour habitations.

Par F. J. Spear: rue d'Amour, entre Port et Englesea à 4 h heures, un lot de meubles.

ORANGE CONSIDÉRÉE EN FAVEUR A L'ENCAN.—M. Vidal vendra aux enchères publiques le 25 février prochain, en vrac grand lot de terre situé rue des Remparts entre les emplacements que n'y trouvent. Le maison principale est entièrement à quelques pieds de la banquette. Les deux dépendances (neuf en briques) contiennent un très grand nombre de chambres, cuisine, cave, écuries, remises, etc. Le tout est propre à être divisé en deux de cette agréable résidence. Pour les détails voir aux [illegible] de vendre à l'encan.

Pour le Feuilleton, voir la 2me page.

Récolte de coton de 1860.

L'année dernière a été marquée par un accroissement proportionnel dans la fabrication des tissus de coton et la production de la matière brute. Au mois de janvier 1859, on évaluait en Europe la récolte à trois millions et demi de balles; si on avait pu en prévoir le véritable chiffre, personne n'en offrait les prix que cette denrée a commandés. Lorsque plus tard on découvrit que les calculs en apparence les plus exagérés avaient été de beaucoup dépassés, les détenteurs maintinrent leurs prétentions par ce que la nouvelle récolte était déjà en partie consommée et que l'on avait de bonnes raisons de croire qu'elle serait insuffisante. L'année 1859 s'est fermée sur un chiffre de quatre millions et quart de balles sans que les prix aient sensiblement fléchi, l'activité commerciale ne s'était ralentie sur aucun point. A mesure que le coton arrivait en Angleterre, il était acheté et mis en œuvre par les fabricants, et quoique l'approvisionnement ait été beaucoup plus considérable qu'on ne s'y attendait, c'est à peine si l'on s'en aperçoit.

Les journaux anglais se demandent si la fabrication et la production marcheront de pair cette année, comme l'année dernière, et si les prix se maintiendront au taux élevé de 1858 et 1859. Il n'est pas facile de se faire par anticipation une idée exacte de la récolte, et, en se fondant sur l'autorité des juges les plus compétents, rien de plus aisé que de faire dans ses calculs une erreur d'on demi-million de balles. Pour cette année, par exemple, la récolte selon des planteurs et des négociants bien informés, dépassera les quatre millions et quart de balles. Quelques uns l'estiment même à cinq millions et d'autres plus bas mais moins expérimentés, assurent qu'elle ne sera plus faible. L'opinion générale parmi nous est qu'elle sera de plus de quatre millions deux cent mille balles en Angleterre, on semble croire qu'elle atteindra à peine à quatre millions de balles.

On se dit là bas qu'en mai et en juin dernier les plants étaient en retard et que les averses ont inondé beaucoup de plantations. Les correspondants américains des maisons de Liverpool et de Manchester ajoutent sérieusement, le printemps dernier, que la récolte s'annonçait sous de fâcheux auspices, que la température était peu favorable et que les débordements du Mississipi et de quelques autres rivières avaient déjà causé beaucoup de tort aux habitants. Du mois de juin au mois d'octobre le temps a été magnifique et l'on s'est dit que le retard éprouvé au printemps serait compensé par le vigoureux développement de la végétation pendant l'été. Mais le 30 octobre, est survenue une forte gelée qui a tout d'un coup suspendu cette végétation.

Les esprits prudents et calculateurs, de l'autre côté de l'Ocean, n'ont pas oublié les circonstances défavorables que nous venons de mentionner et se tiennent en garde contre les appréciations que lui leur viennent des Etats-Unis. Ils en concluent généralement que la récolte sera d'environ deux cent mille balles moindre que celle de 1858-1859.

Comment se distribuera la récolte américaine en Europe? La consommation des différents pays de fabrique, en 1859, peut servir de règle. Ils ont mis en œuvre 5,780,000 balles qui se sont ainsi divisées: Angleterre, 2,620,000, soit 53 1/2 pour cent; le continent européen, 1,000,000, soit 28 1/2 pour cent; les filatures américaines, 760,000, soit 39 pour cent. La répartition aura lieu, selon toute probabilité, dans les mêmes proportions en 1860.

Jusqu'à présent, il est vrai, les expéditions pour l'Angleterre du coton de la nouvelle récolte, ont été beaucoup plus considérables que celles de l'année précédente, tandis que les envois sur le continent européen ont diminué et que la consommation aux Etats Unis reste, à peu près la même; mais nous ne sommes qu'au début de la saison et les besoins réels des différents marchés ne sont pas encore connus.

La consommation sur le continent européen dépend de la situation politique: elle augmentera si cette situation est calme et rassurante; elle diminuera, au contraire, si l'inquiétude règne dans les esprits. Sans la guerre d'Italie qui a éclaté au mois d'avril dernier, les Etats du continent auraient reçu au moins 50,000 balles de plus.

Le *Post* de Liverpool pense que la récolte de 1860 se répartira ainsi: continent européen, 1,050,000 balles. Angleterre 2,200,000. Etats Unis 1,800,000. Angleterre recevra en outre 160,000 balles de l'Inde et 230,000 du Brésil, de l'Egypte, &c.

On construit de toutes parts, en Europe et en Amérique, de nouvelles fabriques pour répondre aux demandes, est il y a maintenant qu'une chose à craindre, c'est que la production aux Etats-Unis ne suive pas les progrès sans cesse croissants de la fabrication.

Dépêches télégraphiques,

TRANSMISES A L'ABEILLE

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge, 20 février.—M. L. L. Arnaut, de la paroisse St Jacques, a présenté aujourd'hui à la Chambre un bill pour incorporer le collége de Jefferson, dans la paroisse St Jacques.

M. B. Haynes, d'la Fehciana, a présenté un amendement au acte Marsh du Nor Thorn, concernant de la maison du Bon Pasteur, à la Nlle-Orléans.

M. J. Mongtard, de St Landry, a présenté un bill allouant $600 à la cour de district de la 9e district, en de certaines levées, dans la paroisse St Landry. Référé au comité des terres et levées.

Baton Rouge, 20 février.—M. Longhborough a introduit aujourd hui, au Sénat, une pétition des habitants de St Jean Baptiste.—Référée au comité des travaux publics.

M. Mann,—une pétition des habitants de la Nouvelle-Iberie, demandant l'incorporation de la ville.—Référée au comité des affaires paroissiales.

M. Hunt,—un mémoire de la sœur Marie de Ste-Therese, supérieure de la maison du Bon Pasteur, dans la ville de la Nouvelle Orléans.

Le mémoire a été exposé comme suit:

La maison du Bon Pasteur a été instituée à la Nouvelle-Orléans en bénéfice des personnes malheureuses. Les institutions de ce genre, établies dans de grandes villes, dans ce pays comme à l'étranger, ont été encouragées par le gouvernement. Le conseil des institutions de charité a visité la maison et demandé que la supérieure de cette institution reçoive l'encouragement accordé aux autres, afin qu'elle déploie et dont elle a fait la règle de sa vie.

M. Hunt demande que le mémoire soit référé au comité des institutions de charité.—Référé.

M. Parker introduit un bill relatif au département des terres.—Référé au comité de finances.

M. Gardère—un bill relatif aux écoles publiques comprises dans de la juridiction du jury de police sur la rive droite du Mississipi dans la paroisse de Jefferson. Après la 3me lecture, ce bill a passé.

M. Gardère—un bill relatif aux écoles publiques comprises dans la juridiction du jury de police sur la rive gauche du Mississipi, a passé à la 3e lecture.

Le bill relatif à la construction de navires a été rappelé et a passé à un ordre spécial du jour pour vendredi.

Dans la chambre des Représentants, M. Hirons, au nom du comité judiciaire, s'est opposé aux bills suivants:

Le bill relatif aux pétitions des déposées ou ressemblées pour la poursuite des criminels.

Le bill relatif aux ventes judiciaires et autres à l'enchère publique.

Le bill relatif aux avertissements judiciaires.

Le bill qui appelle la réunion d'une convention pour changer la constitution.

Le bill relatif aux exécuteurs.

M. Herron présente un rapport favorable aux bills suivants:

Le bill pour augmenter la paie des témoins

Le bill qui amende la 33e section de l'acte relatif aux procédures criminelles.

Le bill relatif aux divorces.

Le bill qui amende l'article 1433 du code civil.

Le bill en faveur de l'incorporation de la compagnie Pelican, des échelles et crochets, de la Nouvelle-Orléans.

Le bill en faveur de l'incorporation de la compagnie "Manufacturière", de la Nouvelle-Orléans.

CONGRES.

Washington, 20 février.—M. Lovejoy a introduit une résolution dans la Chambre, aujourd'hui, à l'effet de faire nommer un comité de cinq membres, à qui il sera enjoint de faire une enquête sur la conduite violente et indigne d'une section de la république connue sous le nom de Kansas, et sur les mesures propres à arrêter cette action, et sur les sentiments qui ont été exprimés et suivis en conséquence. Cette résolution a été reçue à rapport avec des exclamations.

M. Hickman a introduit un bill pour le paiement de la veuve du général Taylor.

Le cas de Pleo. O. Goode, ci-devant représentant de la Virginie, a été annoncé, et figure que les résolutions d'usage ont été offertes à son égard. Elles n'ont ajourné.

M. Elliot, démocrate membre élu, pris par la Caroline du Sud, a pris la parole sur la dite résolution.

La mort de M. Goode a été annoncée et déjà on dit faits à sa mémoire, en raison des services publics que le défunt a rendus à son pays, après quoi le Sénat s'est ajourné.

Expédition de troupes pour Chihuahua—Politique américaine envers le Mexique—Des Autrichiens en pour mation de renvoi.

New-York, 20 fév.—La correspondant du Times de N. York, à Washington, dit qu'à la réunion du cabinet, qui a eu lieu mardi dernier, le gouvernement a résolu d'envoyer des troupes à Chihuahua, pour y protéger la vie et les propriétés des citoyens américains. On mande également, que 3,000 Américains se sont établis à Sonora, et sont en possession du gouvernement de l'Etat.

Des avis de Washington annoncent que l'administration n'a pas de tout l'intention d'envoyer des troupes à Veracruz, ni de s'occuper des mouvements opérés par Miramon, dans la certitude que le gouvernement Juarez est trop à même de se soutenir contre toute attaque de la part de Miramon contre Veracruz.

Plateforme démocratique nationale.

Washington, 20 fév.—Le comité spécial nommé à la réunion de la semaine dernière, a jeté les bases d'une plateforme démocratique pour les territoires. Il renferme les principaux faits contenus dans la résolution de M. Davis, et termine comme suit:

De lors que la législature des territoires est incapable de protéger l'esclavage d'après la décision de Dred Scott, il est alors urgent que le congrès s'en empare conformément à l'esprit de cette décision.

ANGLETERRE.

New York, 20 février.—Les journaux de Londres, apportés par l'Arabia, annoncent que Lord Palmerston a décontracté le comité des porte-cordons, opposé aux courses, le persuadant qu'en cas de guerre, la prise des vaisseaux autrichiens et surtout l'emploi des bateaux à vapeur rendraient d'une nécessité indispensable.

BILLETS CONTREFAITS.

New York, 20 février.—Des billets de $5, contrefaits, sur la Banque Centrale de New York, sont en grande circulation.

Marchés de New York.

New York, 20 février.—Le marché à la farine a baissé 5c. Vente, 6000 barils aujourd'hui à 5 10 et 5 30 pour la supérieure. Mais sur la commune à 4 65. Whisky ferme à 23 et 24 c. Les autres articles sans changement.

La vente de coton de ce jour, s'est élevée à 3,000 balles. Le marché a été ferme à la hausse. Middling Orléans à 11 1/2. La vente de farine s'est élevée à 7,000 barils aujourd'hui, à $5 10 et 5 30. On a vendu 100 barils de whisky à 23c le gallon. Pore ferme, sans changement des prix des jours précédents. Marché tranquille. Café Java à 14 3/4 et 15 1/2 à la livre. Sucre Muscovado à 7 1/4 et 7 3/8.

Cincinnati, 20 fév.—Pore mess de Cincinnati $17 50 et 18 le baril. Graisse à 10 3/8. Lard, en vrac, vaut 6 3/4 et 7c. Le marché en est languissant à la clôture. Whisky à 20 1/2c le gallon; vente, 1,100 barils. Café ferme; le Rio à 12 3/4 et 13c. Sucre à 8c et 8 3/4c. Le marché en est calme à la clôture. Mélasses à 34c. Le Maïs a été sur le Marché languissant.

Rivières.—Louisville, 20 fév. La Ohio est stationnaire, ayant 7 pieds 7 pouces d'eau dans le canal.

THEATRE DE L'OPERA.—Aujourd hui, mardi gras, le spectacle au théatre d'Orléans se clôturera par la 1re représentation de *l'Intendant Charlemagne*, vaudeville en un acte. Le dernier représentation de *Un scandale au théatre d'Orléans*, vaudeville en un acte. Le dernier représentation de *Maître Pathelin*, opera comique en un acte.

Après le spectacle aura lieu le cinquième grand bal masqué.

BAL MASQUÉ DE SOCIÉTÉ.—Le second et dernier bal masqué de société aura lieu ce soir, mardi gras, au théâtre de l'Opéra. Elle promet un avec beaucoup de splendeur les frais du carnaval. La vaste scène de la rue Bourbon offrira un admirable coup d'œil.

L'orchestre sera celui du théâtre de l'Opéra et sera dirigé par Lehmann.

BAL DU THEATRE D'ORLEANS.—Le dernier des bals parés et masqués du théâtre d'Orléans aura lieu aujourd hui, mardi gras. Ce sera, assurément, le plus brillant de l'hiver.

BAL DE LA Société Les Enfants de Bien Aimée.—La Société Louis-aimée de Bienfaisance donne ce soir un grand bal paré et masqué dans la belle salle de la Nouvelle maison de la rue entre des rues Claude Bonnaire et Claude Elysées.

BAL DES JEUNES GENS.—Le dernier des brillants organisés par les jeunes gens de la Nouvelle Orléans aura lieu aujourd hui dans la salle des Odd Fellows. La fête sera, dit-on, très animée.

REMERCIEMENS.—Nous prions les commissaires du Bal des Jeunes Gens d'agréer nos remerciements pour les invitations qu'ils nous ont obligeamment adressées.—Les directeurs du bal qui doit se donner ce soir au Théatre St Charles, voudront bien également recevoir nos remerciements.

CHRONIQUE LOCALE.

ELECTION.—Hier a eu lieu, dans la rue Julie Pou, dans une paroisse de la Cour suprême, en remplacement de M. Cole, démissionnaire. Nous donnerons après le résultat des votes pour cette partie de la Nouvelle-Orléans; ces dernières renseignements n'étant pas encore connus.

Precincts.	1re	2e	3e	4e	5e	6e	Totaux
J. J. Michel	15	68	31	177	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ed. Richard	20	29	11	62	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Albert Duffelt	19	31	7	16	36	13	122
Jacob Hawkins	14	18	14	15	20	14	95
Jacob Schilling	1	1	1	1	1	1	6
Hurrah pour Bridges	100	90	100	100	90	100	580
Vota perdues	100	90	100	100	90	100	580

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé annonce que, en cent cinquante-deux cinq des limites de la Nlle-Orléans dans la semaine exprès dernière décembre 19 du courant, a eu lieu les décès suivants:

COUPS DE PISTOLET.—Le docteur Seybert et M. Rubian se sont rencontrés, hier soir, à la ligne des rues Dauphine et St Pierre, et après un échange de quelques paroles, le docteur Seybert mit la main à la poche pour en retirer un tabatière et prendre une prise, mais M Rubian attribuant ce mouvement à un dessein hostile, tira sur lui un coup de pistolet qui le blessa légèrement à la main droite. Le docteur Seybert riposta et tira deux coups sur son adversaire, l'un au côté et l'autre à la jambe. Ces blessures ne sont pas graves.

RECORDER WILTZ.—Mme Long est venue hier déclarer au recorder Wiltz, que Mme Robertson, habitant dans la rue Dauphine, entre Conti et Bienville, avait battu sa petite fille de huit ans. Le recorder Wiltz ayant fait venir devant lui la petite fille, a appris qu'elle avait été rouhée par sa mère à coups de fouet. Jenny porte sur son corps les marques de coups qu'elle a reçus. Le tribunal a ordonné l'arrestation de Mme Robertson.

Aujourd hui, Mme Robertson a comparu devant le recorder Wiltz, qui a condamné la mère à payer $5 ou à passer cinq jours en prison.

JULIA VIOLA, C. L., quitte officiellement notre service. Le public trouvera en elle une artiste pleine de talent et de zèle, et nous sommes heureux de pouvoir lui donner ce témoignage de notre satisfaction.

THEATRE D'ORLEANS.—Aujourd hui, mardi gras, le spectacle au théatre d'Orléans se clôturera par la 1re représentation de *l'Intendant Charlemagne*, vaudeville en un acte. Le dernier représentation de *Un scandale au théatre d'Orléans*, vaudeville en un acte. Le dernier représentation de *Maître Pathelin*, opera comique en un acte.

Après le spectacle aura lieu le cinquième grand bal masqué.

BAL MASQUÉ DE SOCIÉTÉ.—Le second et dernier bal masqué de société aura lieu ce soir, mardi gras, au théâtre de l'Opéra. Elle promet un avec beaucoup de splendeur les frais du carnaval. La vaste scène de la rue Bourbon offrira un admirable coup d'œil.

L'orchestre sera celui du théâtre de l'Opéra et sera dirigé par Lehmann.

BAL DU THEATRE D'ORLEANS.—Le dernier des bals parés et masqués du théatre d'Orléans aura lieu aujourd hui, mardi gras. Ce sera, assurément, le plus brillant de l'hiver.

BAL DE LA Société Les Enfants de Bien Aimée.—La Société Louis-aimée de Bienfaisance donne ce soir un grand bal paré et masqué dans la belle salle de la Nouvelle maison de la rue entre des rues Claude Bonnaire et Claude Elysées.

BAL DES JEUNES GENS.—Le dernier des brillants organisés par les jeunes gens de la Nouvelle Orléans aura lieu aujourd hui dans la salle des Odd Fellows. La fête sera, dit-on, très animée.

REMERCIEMENS.—Nous prions les commissaires du Bal des Jeunes Gens d'agréer nos remerciements pour les invitations qu'ils nous ont obligeamment adressées.—Les directeurs du bal qui doit se donner ce soir au Théatre St Charles, voudront bien également recevoir nos remerciements.

CHRONIQUE LOCALE.

ELECTION.—Hier a eu lieu, dans la rue Julie Pou, dans une paroisse de la Cour suprême, en remplacement de M. Cole, démissionnaire. Nous donnerons après le résultat des votes pour cette partie de la Nouvelle Orléans; ces dernières renseignements n'étant pas encore connus.

Precincts.	1re	2e	3e	4e	5e	6e	Totaux
J. J. Michel	15	68	31	177	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ed. Richard	20	29	11	62	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Albert Duffelt	19	31	7	16	36	13	122
Jacob Hawkins	14	18	14	15	20	14	95
Jacob Schilling	1	1	1	1	1	1	6
Hurrah pour Bridges	100	90	100	100	90	100	580
Vota perdues	100	90	100	100	90	100	580

MORTALITÉ.—Le Bureau de Santé annonce que, en cent cinquante-deux cinq des limites de la Nlle-Orléans dans la semaine exprès dernière décembre 19 du courant, a eu lieu les décès suivants:

Sous ce titre : A QUI LA FAUTE, *le Nord* publie un article d'attendon. Le voici :

A quelque point de vue qu'on se place, il n'est pas un esprit sérieux qui ne reconnaisse les dangers de la paperasse au premier rang des intérêts du monde moral, il n'est pas un homme d'Etat qui ne désire voir l'Eglise catholique exercer, dans l'ordre religieux, l'influence légitime qui lui appartient, et maintenir dans la personne de son chef, un rôle digne de sa grandeur.

Aussi, dans la situation douloureuse où les événements qui, depuis 1843, s'accomplissent en Italie, ont réduit le pouvoir temporel du Pape, en cherchant les causes des maux profonds dont souffre le gouvernement romain et les remèdes qu'on y peut apporter, on se demande avec une anxieuse impatience : A qui la faute !

Il est un parti, en France, qui a tenu entre ses mains le sort temporel de la papauté, qui a prétendu, en toutes choses, créer des événements de la société moderne, et qu'à ce prix seulement il maintiendrait la lutte engagée en Italie et à Rome, comme dans l'Europe entière, par les actes de la France, au trône du chef de l'Eglise pour réaliser, à Rome, les réformes demandées par l'Europe depuis 1831, pour y détruire les abus condamnés, les institutions vieillies, pour y faire prévaloir, selon que cette, les principes sur lesquels seule peut reposer un gouvernement au XIXe siècle, à savoir : la liberté de conscience, l'égalité devant la loi, la séparation de l'ordre civil et de l'ordre religieux ; un parti, enfin, qui avait tout autorité pour dire au Pape, au moment même où il rentrait à Rome : "Prenez garde! En dépit des passions mauvaises et des ingratitudes, vous avez une mission à continuer, à opérer la transformation de votre gouvernement. Laissez aux passions de votre cœur les haines, les haines, spasmes ordinaire des mauvaises tentations, les rancunes passionnées de la caste qui vous entoure. Que ce soit, Pie IX qui tienne Rome : que ce ne soit pas Grégoire XVI !"

Si le parti qui porte le nom de *catholique* (pour s'attribuer le droit de perdre le catholicisme, apparemment) avait suivi cette ligne de conduite : si, au lieu de prendre part à la guerre contre tous les instincts modernes et de s'associer au temps par son silence à tous les fanatismes, il eut fait comprendre à Rome qu'il y a en France comme en Italie un esprit laïque et rationnel tout en étant chrétien avec lequel il faut compter, et dont aucune puissance humaine, qu'elle qu'elle soit, ne triomphera : si, au lieu de dire au gouvernement romain par l'organe de ses évêques : "Résistez," il avait dit par la voix de l'épiscopat : "Comprenez votre temps; traitez vos peuples des institutions durables; reconciliez-vous avec le sentiment national italien en même temps qu'avec la société moderne; soumettez-vous au point d'appui dans l'adhésion intelligente de vos peuples." S'il eut tenu ce langage, il arrêtait le gouvernement romain sur la pente qui menait à l'abîme, il sauvait le pouvoir temporel du Pape.

Il n'en a pas été ainsi : à l'honneur de servir l'Eglise, le parti catholique a préféré le plaisir de flatter ses ministres; à la mission qui lui était donnée d'éclairer le gouvernement du Pape, il a substitué la tâche d'envenimer les haines de race, de nationalité et noble cause, n'avait besoin d'être soutenu, appuyé, relevé par de fermes conseils; le parti catholique a cru mieux faire de pousser le doux et faible pontife à déposer son adhésion formelle aux traités français. Il a cru faire une combinaison en 1856 pareille à celle de 1815 : celle d'une réconciliation entre le pontife et son peuple d'une réconciliation entre le pontife et son peuple ! Un siècle que Pie IX aurait accomplie, en 1856, ce que Pie VII avait accompli en 1815 ! Quelle différence dans les deux situations du monde et de lui, qui l'avait alors un chemin, qui vient qu'elle était venue lui en contre-lui, une telle idée pouvait-elle être naître comme une force morale dans l'esprit d'un homme qui, par son intelligence et son caractère, était d'une profonde connaissance de la situation !

Elle y était avec ses mérites et ses périls, il a aggravé de la direction. On en désarme aujourd'hui en le satisfaisant.

Voilà ce qu'on a fait ultramontanisme, en France, on a pas même compromettre, on a fait composer, on a fait capituler avec le gouvernement et notamment avec le comte Walewski, qui, en criminel, n'est pas moins coupable des fautes de la politique impériale que celui qui en est le premier auteur. Le Walewski est représentant de la politique de la France, et il a fait de la politique de la France, et il a fait de la politique de la France, et il a fait